IIe. LETTRE A UN AMI.

Je retournai hier au groupe; notre frondeur anarchiste y tenait le dez.

Je me défiais beaucoup, disait-il, des éloges que MM. les représentans *R.* prodiguaient à la signature des préliminaires de paix avec l'Autriche : je ne m'en défie plus. Ils devaient chérir, ils devaient adorer ces préliminaires, puisqu'ils leur fournissaient l'occasion de recruter leur parti.

La conspiration Brottier, Duverne et Lavilleheurnois n'avait pas eu un succès assez complet; les corps électoraux n'avaient pas été suffisamment influencés; les représentans, les fonctionnaires publics n'avaient pas été par-tout choisis parmi les amis, parmi les parens d'émigrés, parmi les royalistes purs; quelques républicains s'étaient furtivement glissés dans les rangs. Quelle honte! Déclarons bien vîte l'urgence, et, pour contre-balancer ces mauvais choix, faisons rentrer lestement ces dignes représentans qui ont eu le courage de se montrer à découvert les champions de la bonne cause, et qu'une exclusion honteuse aura d'autant plus ulcérés contre cette misérable République!.... Servons-nous, pour cet effet, du prétexte des bienheureux préliminaires de paix!....

Il est vrai que des préliminaires ne sont pas un traité définitif; il est vrai qu'il n'y a pas même de préliminaires ni avec les électeurs Palatin, de Saxe, de Hanovre, de Mayence, de

Trèves, de Cologne, ni avec le Portugal, ni avec une multitude de princes d'Empire, qui sont encore armés contre nous; il est vrai que nous avons encore la guerre la plus terrible et la plus dangereuse à soutenir contre l'Angleterre, qui seule nous fait plus de mal que toutes les autres puissances réunies; puisqu'elle nous combat jusques dans notre propre sein, et qu'elle y a organisé et salarié une armée de traîtres, qui ne cessent de troubler la tranquillité de leur patrie, de piller et d'égorger tout ce qu'ils soupçonnent d'être patriotes; il est vrai, enfin, que toutes nos troupes sont encore sous les armes; que, sous peine de perdre la chose publique, le gouvernement est obligé de les y retenir. N'importe; il y a des préliminaires de paix que personne n'a encore vus, des préliminaires inconnus, signés avec l'Autriche: c'est tout ce qu'il nous faut!.... On nous dira, peut-être, qu'on devrait, avant tout, s'occuper des moyens d'obtenir une paix définitive et stable; qu'on devrait s'occuper sur-tout de nourrir, de vêtir, de solder ces braves soldats, qui nous ont procuré ces précieux préliminaires; enfin, qu'on devrait fixer leur sort. Bon!.... c'est à quoi il ne faut pas même songer; il est bien plus pressant, bien plus urgent de venir au secours des amis de l'Autriche, puisqu'aujourd'hui il y a des préliminaires de paix avec cette Autriche, et qu'il faut que les amis de cette puissance amie aient la prépondérance, pour que le bien-aimé Louis XVIII puisse remonter sur sa bête sans secousse.

Je ne sais comment le groupe était composé, mais on laissa l'orateur pérorer tout à son aise sans l'interrompre. On dirait qu'à mesure que le

Corps législatif essaie de détacher quelques pierres des fondations de la République, les Républicains se réveillent de leur léthargie. On l'excita même à continuer, et on lui parla du rapport de la loi relative aux parens des émigrés. Ce rapport est juste, s'écria-t-il; leurs enfans ont tué les nôtres, et vous voulez faire payer des indemnités aux parens de ces braves gens; cela est révolutionnaire, cela est terroriste au possible, cela est horrible! ...... Audouin, qui a fait confirmer cette loi sur les parens d'émigrés, en propose aujourd'hui le rapport; et comme tout ce qui se ressent de la révolution doit être rapporté, nous ne doutons pas un instant qu'il nous proposera une loi qui fera revivre nos enfans et nos parens, morts en combattant pour le maintien de cette République, que les législateurs abandonnent pour ne s'occuper que du sort de ses plus cruels, de ses plus mortels ennemis! .... Ils aiment, disent-ils, la constitution. Vrais singes, ils cherchent à étouffer, à force de caresses, cet enfant de la révolution qu'ils exécrent. Ils la veulent, disent-ils, la constitution, mais dégagée de la révolution. La révolution n'a-t-elle donc pas été le fondement de cette constitution? Croit-on pouvoir conserver l'édifice en sappant ses fondemens? Ils font comme les sauvages; ils conviennent que la constitution de l'an 3 est le fruit de la révolution; après avoir cueilli le fruit, ils veulent couper l'arbre. Peuple, tu n'as plus de représentans, tu n'as plus que des rétrogrades!.....

Soyez sur vos gardes, Républicains; serrez-vous. Chassez de votre sein tous ces brigands couverts de sang, qui se sont affublés du manteau populaire, et qui ne sont que l'avant-garde des

royalistes. Ne vous fiez qu'aux patriotes purs et probes : et toute l'astuce et toute la malice de l'enfer royal ne prévaudront pas contre votre courage.

C'est ainsi qu'il finit et nous quitta, en nous laissant tout stupéfaits. Personne ne fut curieux de demander qui il était, ni de regarder où il allait. . . . . . .

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Signé BORE, *rue de la Michaudière.*